

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du **09 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **16**
de votants : **19**

Etaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien
Mme GUILLAUME Monique a donné procuration à Mme FRANCOIS Andrée
M. LEVE Damien a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/03/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2024.

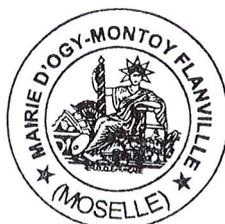
N° 52/2024 : Acquisition de la ferme et de la grange TARON (annule et remplace la DCM N° 85/2022 du 29/11/2022)

Dans le cadre de sa politique d'acquisition foncière, la commune de Ogy-Montoy-Flanville souhaite acquérir la ferme et la grange Taron.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **18 VOIX POUR, 1 CONTRE,**

- **DÉCIDE D'ACHETER** les terrains : Section 11, parcelle 36 d'une superficie de 17 ares 23 ca et section 27, parcelle 30 d'une superficie de 4 ares 12 ca pour une valeur de 274 437,00 €,
- **CHARGE** l'Office Notarial de Maître Georges GROUX, Notaire, 51A avenue de Thionville 57147 WOIPPY pour établir les actes d'acquisition,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 09 avril 2024

Le Maire,
Eric GULINO